



3

Monsieur le Président
AMORCE
18, rue Gabriel Péri
69100 Villeurbanne

Grand-Quevilly, le 15 septembre 2026

CABINET DU PRÉSIDENT
N/Réf. : Prés/SC/177/09/26
M. Stéphane CARON - Directeur de Cabinet
[REDACTED]

Objet : Candidature au Conseil d'Administration d'AMORCE
Lettre recommandée avec Accusé de Réception

Structure Candidate au Conseil d'administration d'AMORCE :
Dénomination de la structure : SMEDAR

Adresse postale de la structure adhérente : 40 bd Stalingrad 76120 Grand-Quevilly

Délégué titulaire

Nom Prénom : BARRÉ Stéphane

Né le : [REDACTED]

Fonction au sein de votre structure : Président

Tél. portable : [REDACTED]

Adresse mail : [REDACTED]

Délégué(e) suppléant(e)

Nom Prénom : BERTHELOT Tiphaine

Née le : [REDACTED]

Fonction au sein de votre structure : Vice-Présidente

Tél. professionnel : [REDACTED]

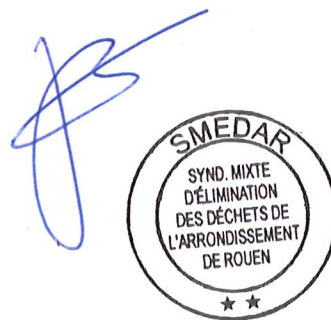
Adresse mail : [REDACTED]

Je soussigné Stéphane BARRÉ présente la candidature du SMÉDAR dont je serai le représentant délégué, au sein du collège des « **Collectivités** » du Conseil d'administration d'AMORCE et accepte le mode de scrutin mis en place par l'association AMORCE conformément aux statuts de l'association et à son règlement intérieur.

J'ai pris connaissance qu'être membre du Conseil d'Administration d'AMORCE constitue un engagement moral et bénévole pour contribuer activement aux missions de l'Association et assurer la défense de ses intérêts je m'engage à exercer ce mandat conformément à ses statuts et à signer la charte d'engagement des membres du Conseil d'Administration et Bureau si ma structure est élue.

Fait le 15/09/2026 à Grand-Quevilly

Signature :



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ADHÉRENTE À AMORCE
(STATUT, ACTIVITÉS OU COMPÉTENCES EN LIEN AVEC LES ACTIVITÉS D'AMORCE,...)

Le SMEDAR, Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen, est, comme son nom l'indique, un Syndicat mixte.

Il regroupe 175 communes, représentant 637 000 habitants, réparties entre 5 adhérents :

- La Métropole Rouen-Normandie
- La Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime
- La Communauté de Communes Caux-Austreberthe
- La Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin
- La communauté de communes Bray-Eawy

Sa mission consiste à recycler, composter, valoriser énergétiquement... c'est-à-dire à traiter l'ensemble des déchets ménagers et assimilés de son périmètre, ce qui représente environ 460 000 tonnes par an, au mieux des techniques existantes, en limitant au maximum l'impact sur l'environnement et à produire de l'électricité et de la chaleur.

Il dispose pour cela d'un centre de tri, intégrant l'extension des consignes de tri, d'une unité de valorisation énergétique, qui permet de générer de l'électricité (sa production correspond à l'équivalent des besoins en électricité d'environ 100 000 habitants) et de la chaleur (alimentant un réseau de chaleur dont il est à l'origine et qui dessert un peu plus de 10 000 logements ainsi que des établissements publics), de 2 plateformes de compostage.

Il est également doté d'une unité de tri des déchets non directement valorisables ou recyclables, permettant de réorienter ses déchets vers des filières adaptées et réduire au maximum l'enfouissement et de 6 quais de transferts, pour optimiser les transports et en réduire l'incidence.

Gravats compris, la gestion du SMEDAR, assurée pour l'essentiel en régie, gage de maîtrise de toute la chaîne du traitement, permet d'atteindre un taux global de valorisation de 94 %.

Le SMEDAR est adhérent à Amorce depuis sa création, pour les déchets et l'énergie. Il s'investit sans cesse pour améliorer, optimiser ses installations et réduire son empreinte environnementale. Attaché à la défense de l'intérêt général, il s'investit également en permanence pour défendre les intérêts des collectivités en charge des compétences déchets et énergie, face à l'ensemble des acteurs de ces filières. À ces titres, Amorce est pour lui un partenaire incontournable et indispensable.

PROFESSION DE FOI DU DÉLÉGUÉ
(PARCOURS, POSTES OU MANDATS LOCAUX ET NATIONAUX, COMPÉTENCES,
MOTIVATION,...)

En tant que maire d'Oissel-sur-Seine et président du SMÉDAR depuis 2020, ingénieur énergétique de formation, membre du bureau de la Métropole Rouen Normandie en charge des friches industrielles et ancien conseiller départemental de la Seine-Maritime (2015-2021), je présente ma candidature au Conseil d'administration d'AMORCE en tant que délégué du SMÉDAR.

Aux côtés d'AMORCE, nous nous sommes fortement mobilisés contre la mise en place de la « fausse consigne » des bouteilles plastiques. Ce combat collectif a permis de faire entendre la voix des collectivités et d'obtenir l'abandon de ce projet. Il a également démontré l'importance d'un réseau comme AMORCE pour porter une position commune et défendre les intérêts des territoires. Je souhaite aujourd'hui poursuivre cet engagement au sein de son instance de gouvernance.

En tant que président du SMÉDAR, je souhaite m'investir auprès d'AMORCE avec une conviction : la défense de l'intérêt général et la qualité du service public doivent rester au cœur de nos politiques publiques. Les évolutions de la fiscalité carbone pourraient fragiliser cet équilibre. Je considère que nous devons collectivement être en mesure d'en mesurer les conséquences et de défendre un modèle de service public de gestion des déchets qui puisse répondre aux objectifs environnementaux sans faire peser une charge disproportionnée sur les collectivités et les usagers.

Nous partageons une ambition commune : faire évoluer nos pratiques, encourager l'innovation et accompagner la transition vers une société plus durable et moins carbonée. Cette évolution ne pourra être durable que si elle repose sur le dialogue entre les élus, les usagers, les acteurs économiques et les professionnels du secteur. C'est dans cet esprit de dialogue, de pragmatisme et de construction collective que je souhaite apporter ma contribution au Conseil d'administration d'AMORCE.

Le SMÉDAR a, depuis la création d'AMORCE, toujours été représenté au sein de son Conseil d'administration. Cette représentation a notamment été assurée par Claude Lainé, l'un des fondateurs du SMÉDAR, puis par Alain Roussel et Christine De Cintré. Au fil des années, les échanges et le travail menés conjointement avec AMORCE ont toujours été constructifs. Ma candidature s'inscrit donc dans la continuité de cet engagement historique du SMÉDAR au sein du réseau.

Enfin, je souhaite mettre au service d'AMORCE mon expérience d'élus, mais également m'appuyer sur les compétences des équipes techniques du SMÉDAR, dont l'expertise est reconnue dans les domaines de la gestion des déchets, de l'énergie et de la transition environnementale.

Je souhaite ainsi contribuer, au sein du Conseil d'administration, à une action publique ambitieuse, pragmatique et solidaire, attentive aux réalités et aux contraintes de l'ensemble des territoires.

Bien cordialement,
Stéphane BARRÉ



